Image not found or type unknown

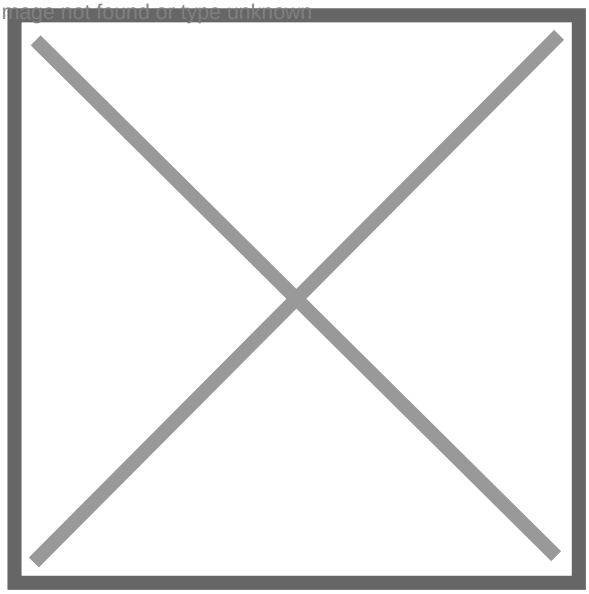

Obligation alimentaire envers enfant majeur

Par **angiedevil13**, le **01/05/2009** à **22:58**

Bonjour,
Ma mère s'est séparé de mon père il y a deux ans elle a rencontré un homme peu à prés qui est très instable 2 tentatives de suicide, chantage affectif,on ne s'entend pas du tout il trouve cela normal que j'aille chez mon ami quand il a besoin d'intimité avec ma mère.La situation devient intenable j'ai 21 ans je fais des études par correspondance à coté je garde des enfants le matin et le soir et suis vendeuse indépendante mais cela ne suffit pas pour prendre un logement le temps de finir mes études et de développer mon activité mon père m'aide financièrement mais cela n'est pas assez .Puis je demander à ma mère une obligation alimentaire même si elle dit qu'elle a proposé de rester à son domicile ?Comment l'obtenir ?dois je prendre un avocat?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés